

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 9/2021

Les violents orages qui se sont abattus sur le Jura ont provoqué de gros dégâts en de nombreux endroits. Pour les cultures touchées, il est important d'être patient et d'attendre de voir comment ces dernières évolueront, d'autant plus que les conditions ne sont pas propices aux travaux des champs.

Le temps chaud et humide profite toutefois aux herbages et différentes cultures de printemps.

BETTERAVE

Stades : les cultures couvrent l'interligne.

Désherbage : les herbicides racinaires ont en principe bien fonctionné. Contrôlez la situation et intervenez, si nécessaire, de manière localisée contre les chardons.

Maladies : Bien que les premières taches n'aient pas encore été aperçues, les cultures sont à contrôler du point de vue de la cercosporiose. Soyez surtout attentif à proximité de parcelles fortement attaquées l'année dernière ou à proximité des anciennes places de stockage, même datant de plusieurs années. Contrôlez en priorité les variétés les plus sensibles. Le seuil d'intervention est de 1 à 2 plantes atteintes par are. **Il ne faut pas traiter avant l'apparition des premiers symptômes**, qui se caractérisent comme suit : taches arrondies, de 2-3 mm, voire un peu plus grandes, gris-brun au centre avec des éléments plus foncés (sporulation), bord rouge-brun.

Il ne faut pas confondre avec la bactériose, qui induit des taches nettement plus grandes, de forme irrégulière et de coloration noire. Cette maladie est très fréquente actuellement, notamment dans les parcelles grêlées. Elle est sans danger pour la culture.

→ Consultez les fiches agridea 3.52 et 3.53-54 (janvier 2017), qui présentent les symptômes, la stratégie de lutte et les produits utilisables.

→ Voir aussi : www.frij.ch → Conseil → Station phytosanitaire → Betterave

Pour les cultures touchées par la grêle, la culture va redémarrer s'il n'y a pas eu de ravinement. Attendre avant d'envisager toute intervention, mis à part l'apport de Bore si ce dernier n'a pas encore été réalisé (cf. bulletin précédent).

POMME DE TERRE

Stade : floraison dans la plupart des cas.

Mildiou : la situation est la suivante :

- la période orageuse a été très favorable au développement du mildiou ;
- de nombreux nouveaux cas sont apparus ces derniers jours ; les plus proches se trouvent dans le Seeland. Il n'y a actuellement pas de cas dans la région jurassienne.

→ La situation réactualisée peut être consultée sur le site de Phytopre : www.phytopre.ch.

Le risque d'infection est élevé pour notre région. Nos **conseils de lutte** pour toutes les variétés :

- commencez ou continuez la protection jusqu'au défanage ;
- il est possible d'utiliser des produits systémiques jusqu'à la floraison ; il faut ensuite passer à des produits translaminaires ou pénétrants, en se conformant à l'intervalle de traitement lors de la transition ;
- par la suite, respectez les intervalles préconisés entre deux traitements et tenez compte des précipitations (voir les fiches agridea 4.53 et 4.54, mars 2020 et mars 2019) ;
- utilisez un volume de bouillie suffisant (min. 300 l/ha) ;
- en **agriculture biologique**, utilisez des produits à base de Cuivre (dose totale de maximum 4 kg/ha de Cuivre par an) ;
- pour les variétés sensibles à l'**alternariose**, tenez compte de cette maladie lors du choix du produit ;
- **pommes de terre primeur** : n'oubliez pas de respecter les délais d'attente avant la récolte.

→ **Contrôlez régulièrement vos cultures.**
Merci de nous aviser en cas d'attaque !

Doryphores : Leur présence est importante. Contrôlez vos cultures → voir fiche agridea 4.63 (mars 2020) et bulletin phytosanitaire n°8.

Herbages Pendant la période estivale, il faut renoncer aux applications de surface de produits spécifiques contre **rumex** et les combattre par la fauche (afin d'éviter la mise à graine) et par la lutte plante par plante (Ally Tabs, Harmony-Tablettes)

CÉRÉALES

Stades : blé : grain laiteux à pâteux.
orge : grain pâteux à pâteux dur.

Etat sanitaire : sur le feuillage, le développement des principales maladies fongiques est observé, mais n'est pas problématique dans la plupart des cas.

Fusariose : sur blé, les symptômes deviennent bien visibles sur épi. C'est le bon moment pour contrôler vos cultures. Un traitement n'est plus d'actualité.

Désherbage : Il est important d'éliminer les chardons des champs, bien présents dans certaines cultures, ainsi que les rumex avant récolte. Un contrôle de la qualité du désherbage est aussi indiqué.

Contrôle des cultures : c'est le bon moment pour observer l'état général et les différences avec les témoins non-traités.

Engrais verts, dérobées, couverts Ces cultures améliorent la structure des sols et le protègent de l'érosion. Lors du choix du mélange, tenez compte des aspects phytosanitaires : évitez par exemple les crucifères dans une rotation riche en colza, pensez à la charge en pois. → Voir les fiches agridea du chapitre 15.

Tabac : aucun cas de **mildiou** n'est signalé jusqu'à présent en Europe. Les cultures sont néanmoins à protéger préventivement et à contrôler régulièrement.

Les **pucerons** sont observés, mais sont peu nombreux. Contrôlez vos cultures. Le seuil d'intervention est de 5 % de plantes colonisées.

→ Consultez les directives pour la protection phytosanitaire du tabac.

Colza **Sclérotiniose** : la maladie était bien présente dans certaines parcelles l'année dernière. Contrôlez vos cultures. La part de colza dans la rotation joue un rôle dans la gravité des attaques.

Maïs **Pyrrale** : les premiers lâchers de trichogrammes sont prévus au début de la semaine 27 (semaine prochaine). Conservez-les si nécessaire 1 à 2 jours maximum à la cave, mais en aucun cas au réfrigérateur.

Plantes envahissantes Actuellement de nombreuses plantes problématiques fleurissent. On veillera à les éliminer à temps : on pensera surtout aux chardons dans toutes les cultures, au séneçon jacobée dans les herbages et en bordure de ceux-ci, mais aussi aux différentes espèces qui colonisent les jachères (vergerette annuelle, solidages, etc...)

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA